

INAUGURATION D'UN SIÈGE ULTRAMODERNE POUR L'OTR

Le concepteur Gilbert Limaziè
rend un vibrant hommage P.7
au Président Faure Gnassingbé



Libération

N° 016 du 28 / 04 / 2017

Bimensuel togolais d'informations générales d'analyses et de publicité 250F

Discours du Président Faure à l'occasion de la fête de l'indépendance



Faure Gnassingbé
met l'accent sur
la préservation
de la paix civile

Le peuple togolais a célébré hier dans l'allégresse, le 57^e anniversaire de son indépendance. À cette heureuse occasion, le président Faure Gnassingbé a prononcé un important discours. Après avoir rappelé le sens historique des luttes des compatriotes qui ont abouti à l'indépendance, il a appelé les Togolais à honorer... P.3

57^{es} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU TOGO À LA SOUVERAINETÉ INTERNATIONALE

Une célébration
marquée par des P.4
lancements de
travaux de construction
et des inaugurations tout azimuts



P.5

La CNTT très
préoccupée des
conditions de P.6
vie et de travail
des balayuses



LE MINISTRE IHOU ATTIGBÈ YAOVI
DE L'INDUSTRIE ET DU TOURISME

Tout sur le parcours
de l'homme P.6



FIN DES TRAVAUX DU FORUM NATIONAL
SUR LE FONCIER AU TOGO

Des recommandations
idoines pour P.5
une meilleure
sécurisation foncière



Groupe Ebomaf
L'Excellence dans
le BTP

Groupe Ebomaf
Une référence en Afrique

TCHAOUDJO / MÉCANISATION DE L'AGRICULTURE:

Les ZAAP de la région centrale équipée de tracteurs

La Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) en collaboration avec la Mutuelle des Agriculteurs, Pêcheurs et Éleveurs (MUAPE) et la direction de l'Aménagement de l'Équipement de la Mécanisation Agricole (AEMA) a mis des tracteurs à la disposition des quatre Zones d'Aménagement Agricoles Planifiées (ZAAP) de la région Centrale. Les 24 et 25 avril par des membres des trois institutions dans le canton de Kolina dans la préfecture de Tchaooudjo et dans les cantons de Koussountou, d'Adjaïdè (Kri-Kri) et de Tchamba dans la préfecture de Tchamba. La cérémonie de remise de ces tracteurs a

été précédée de la signature d'un "Contrat Agribail" entre le preneur du tracteur et le directeur régional Centrale de la DOSI, Kédjeri Dendjima en présence du président de la MUAPE, Dakan Dadi. Ce contrat stipule que les preneurs des tracteurs des ZAAP de Kolina, Adjaïdè et de Tchamba doivent rembourser 14.476.887 FCFA le prix du tracteur de 75 chevaux-vapeur par tranches annuelles de 2.895.377 FCFA pendant cinq ans. La ZAAP du canton de Koussountou a reçu un tracteur de 50 chevaux-vapeur qui coûte 10.723.676 FCFA. Le contrat oblige le preneur de l'engin à rembourser 2.144.735 FCFA

par an pendant cinq ans.

Outre le remboursement, le preneur du tracteur a l'obligation de travailler pour les membres de la ZAAP avant les travaux d'autres producteurs.

La DOSI, s'engage à former et mettre des mécaniciens à la disposition des ZAAP pour l'entretien des engins. Elle va également prendre en charge à 80%, les frais médicaux du preneur du tracteur et de sa caution de quatre personnes membres de la ZAAP et fournir des pièces de rechange durant les cinq années. A la fin du remboursement, le tracteur devient la propriété privée de la ZAAP.

VO/ Des jeunes filles mères ont renforcé leurs capacités en entrepreneuriat a Vogon

L'ONG Centre d'Aide Femme-Enfant (CAFE) a organisé à l'intention de cinquante jeunes filles mères du canton de Togoville, un atelier de formation en entrepreneuriat féminin, les 24 et 25 avril à Badougbe, un village situé à environ 12 km au sud de Vogon. La rencontre se situe dans le cadre du "Projet de promotion de l'autonomisation économique des jeunes filles mères dans le canton de Togoville (préfecture de Vo)", avec l'appui financier de l'Union Africaine (UA). Elle a regroupé des femmes des localités de Badougbe. Ce projet a pour finalité de promouvoir l'autonomisation économique des jeunes filles mères à travers une formation leur permettant de mener des Activités Génératrices de Revenus (AGR)

pour mieux se prendre en charge. Les participantes ont été instruites sur plusieurs thèmes entre autres, "la coopérative, un cadre idéal pour entreprendre en groupe" et "les techniques de gestion d'une AGR". Elles ont été formées également sur les techniques de fabrication des savons solides et liquides. Le directeur préfectoral de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, Ali Komi Isaac a exprimé sa gratitude à cette ONG pour ses multiples actions dans le Vo. Il a salué la tenue de cette formation destinée à favoriser la promotion économique de la femme rurale en général et de la jeune fille mère en particulier et à lutter contre la pauvreté au Togo. La directrice de l'ONG CAFE, Mme Dossey Mokpokpo

Sonya a indiqué qu'en initiant ce projet, son institution ambitionne de contribuer significativement à rendre économiquement autonome les jeunes filles mères en améliorant leurs conditions de vie. Elle a remercié les autorités locales et le ministère chargé de la Promotion de la Femme pour leurs contributions à la réussite de la formation. Mme Dossey a invité toutes les bénéficiaires à s'approprier toutes les connaissances acquises et à les mettre en pratique, pour faire chuter le taux de pauvreté estimé à 54,7% dans la région Maritime. Une distribution de kits aux participantes et une remise d'attestation de participation ont mis fin à cet atelier de formation en entrepreneuriat féminin.

OTI/ RÉDUIRE LA PRÉCARITÉ DES POPULATIONS

L'association "ARCOME" se propose de contribuer au développement du canton de Mango

L'Association des Ressortissants de la Commune de Mango et de ses Environs résidents à Lomé (ARCOME) se propose de contribuer au développement endogène du canton de Mango et de ses environs. L'annonce a été faite le samedi 22 avril au cours d'une rencontre d'échange avec les acteurs impliqués dans les actions de développement du milieu. Cette rencontre a permis de présenter aux représentants des populations de Mango et de ses environs les membres du bureau exécutif ainsi que les responsables techniques de l'association. Leur vision et la manière dont ils entendent contribuer au bien-être et au développement de Sansané-Mango, Sadori, Magna, et Faré ont été aussi exposées. Le bureau exécutif de cette association composé de 17 membres est dirigé par M. Namadou Safianou. Quant à la commission technique, de cinq membres, elle est coiffée par le coordonnateur

général, Mijiyawa Sadissou. La chargée des relations Extérieures est Mme Tchintchibidja Damtien. Au cours de la rencontre, les membres du bureau ont échangé avec des garants de us et coutumes, des représentants



des comités de quartiers et de villages sur comment ils entendent résoudre ensemble les problèmes auxquels la localité est confrontée. Il s'agit entre autres des problèmes d'adduction d'eau potable dans ces différentes localités, d'assainissement sans oublier les difficultés des agriculteurs et éleveurs bref les problèmes de développement à la base. Ils ont aussi exhorté les populations à taire leurs divergences et à œuvrer pour l'instauration d'une paix durable à Mango et ses environs, condition indispensable à tout développement harmonieux. Le chef du canton de Mango, Nambiema Tabir Zakar, a salué la démarche

des membres de cette association puis convié l'auditoire à contribuer à redorer le blason du canton de Mango et de ses environs. Il a réitéré sa disponibilité à soutenir cette association pour la réalisation des projets de développement. Pour le président de cette association, Namadou Safianou, il incombe à chaque natif de N'zara (ancienne appellation de Mango) de jouer sa partition pour le développement du milieu. Il a, par ailleurs, annoncé l'organisation la semaine prochaine d'une formation à l'intention des CDQ et CVD sur des thèmes liés à l'entrepreneuriat et au développement.

Ogou / Des acteurs de la société civile renforcent leurs capacités sur la lutte contre l'impunité

Vingt-cinq acteurs de la société civile prennent part du 24 au 26 avril à Atakpamé à un atelier axé sur les mécanismes nationaux et internationaux de lutte contre l'impunité. Cette activité est organisée par quatre associations à savoir le CACIT, l'ATDPDH, le GF2D et le PAOET et s'inscrit dans le projet "RéconciliAction" financé par l'Union Européenne. L'atelier vise à contribuer au renforcement des actions de la société civile en matière de réduction des cas d'impunité. Il va en outre, permettre de rendre opérationnel un mécanisme de recueil des données sur la situation des droits de l'Homme dans le pays. Les participants débattront des thèmes tels que les mécanismes juridiques nationaux, régionaux et internationaux de protection des droits de l'Homme, de prévention et de répression des crimes, la responsabilité de l'Etat dans la lutte contre l'impunité ; la contribution des acteurs de la société civile à la lutte contre l'impunité. Selon le préfet de l'Ogou, Akakpo Edoh pour que le

combat contre l'impunité soit efficace et produise des résultats attendus dans le sens de la préservation de la paix sociale et de la construction d'un Etat de droit, chaque Togolais doit jouer sa partition. Il a salué l'engagement des responsables du collectif des associations de lutte contre l'impunité pour la promotion des droits de l'Homme. MM. Spéro Mahoulé et Liggie Komi Vincent respectivement président du CACIT et chef d'antenne de la CNDH Région des Plateaux ont souligné que la question de l'impunité reste malheureusement persistante et préoccupante, ceci malgré la volonté et les engagements pris par les gouvernements. Pour les orateurs, "seules une perpétuelle concertation et une sincère conciliation empreintes de respect mutuel entre l'Etat et la communauté des organisations de la société civile peuvent favoriser un environnement propice à la réussite de ce défi majeur qu'est la lutte contre l'impunité".

BINAH/ La campagne agricole 2017-2018 lancée à Lama-Dessi

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique, Col. Ouro-Koura Agadazi a lancé le samedi 22 avril, la campagne agricole 2017-2018 lors d'une cérémonie qui s'est déroulée sur le site de la Zone d'Aménagement Agricole Planifiée (ZAAP) à Tchikawa dans le canton de Lama-Dessi, à 10 Km au sud-ouest de Pagouda, chef-lieu de la préfecture de la Binah. Plusieurs personnalités politiques, administratives et traditionnelles au-devant desquelles le préfet de la Binah, Ataba Abalounorou et son collègue de la Kozah, Col. Bakali Hémou Badibawu ainsi que des partenaires marocains ont pris part à la cérémonie. A l'occasion, le ministre Agadazi, a laissé entendre que la campagne 2017-2018 est particulière avec le programme de mise en place des agropoles dans les zones reculées et la réalisation d'une carte de fertilité des sols par les experts marocains, voulue par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. Il a saisi l'occasion pour sensibiliser les populations sur la nécessité de

scolariser tous les enfants. Le préfet de la Binah, Ataba Abalounorou s'est réjoui du choix de sa préfecture pour le lancement de cette campagne agricole 2017-2018. Il a salué la professionnalisation de l'agriculture dans la Binah. Le président des Organisations Paysannes (OP) de Tchikawa, Déandéma Charles a témoigné sa gratitude aux autorités togolaises pour leurs soucis permanents en faveur du bien-être du paysan et de l'amélioration des conditions de vie des couches les plus vulnérables. En marge de la cérémonie de lancement, le ministre en charge de l'Agriculture, a restitué aux organisations paysannes de la région de la Kara, le "trop perçu" de leurs contributions de 10% du coût de construction de leurs infrastructures d'appui à la commercialisation de leurs produits s'élevant à 23.000.000 FCFA. Il a, par ailleurs, remis 50 poules et coqs géniteurs à 10 producteurs agricoles du canton de Lama-Dessi.

Amou / un forage du CDE Pentecôte d'Amou-Oblo inauguré

Un forage du Centre de Développement des Enfants Pentecôte d'Amou-Oblo (C.D.E.P.A.O) situé au quartier de Kabè-Komé a été inauguré le samedi 15 avril. Ce projet est le fruit du partenariat entre l'Eglise Pentecôte du Togo, district d'Amou-Oblo et l'ONG Compassion International Togo basée à Lomé. D'un montant total de 13 000 000 F CFA, l'ouvrage a été entièrement fi-

nancé par l'ONG Compassion International Togo qui a été représentée à cette cérémonie d'inauguration par le facilitateur de ladite ONG pour la zone Atakpamé et ses environs, M. Ognankotan Philippe. Le forage comporte douze robinets, dont huit destinés aux enfants du cen-

Suite à la page 3

Discours du Président Faure à l'occasion de la fête de l'indépendance

«Seuls le patriotisme et l'unité nationale permettront de sauvegarder le respect mutuel et le comportement citoyen»

Le peuple togolais a célébré hier dans l'allégresse, le 57^e anniversaire de son indépendance. A cette heureuse occasion, le président Faure Gnassingbé a prononcé un important discours. Après avoir rappelé le sens historique des luttes des compatriotes qui ont abouti à l'indépendance, il a appelé les Togolais à honorer la mémoire de ces vaillants combattants en œuvrant à la construction d'une nation prospère. Rien n'étant possible dans le désordre et l'anarchie, tous doivent œuvrer à préserver et consolider le climat de paix qui prévaut dans le pays. Le président Faure a également insisté sur la nécessité pour chacun de redoubler d'ardeur au travail pour garantir l'épanouissement collectif. Lire l'intégralité du discours.

Togolais, Togolaises,
Mes chers compatriotes,

A l'occasion de la célébration de l'accession de notre pays à la souveraineté internationale, je vous invite, à donner à ce 57^e anniversaire, sa pleine signification.

En effet, évoquer le fait fondateur de notre indépendance simplement pour s'en réjouir, réduirait son ampleur et toute sa signification.

En faisant mémoire de ces pages de notre histoire, nous devons nous souvenir que cette conquête est avant tout l'aboutissement de l'effort et du sacrifice de toute une génération de compatriotes : agriculteurs, commerçants, employés et intellectuels réputés dans toute la sous-région qui ont été la fierté et l'honneur de notre peuple, dans la période difficile qui a précédé notre indépendance.

Nous devons leur rendre un hommage mérité car ce sont eux, les vrais bâtisseurs de notre souveraineté. Leur dévouement à la cause nationale doit être source d'inspiration pour les générations suivantes.

Nous devons renouveler, à notre tour, cette volonté de bâtir une nation forte et prospère. Il est important qu'à leur image les jeunes, hommes et femmes, ainsi que toutes les forces vives de la nation participent aux efforts que requiert le progrès social et économique, au bénéfice de tous.

Car c'est ainsi que l'on peut définir le véritable patriotisme : celui qui, loin des considérations partisans, construira, dans un élan partagé, un nouveau destin à notre nation. Nous devons désormais faire face à de nouveaux défis.

Notre pays, mes chers compatriotes, ne peut rester à l'écart des changements qui agitent le monde.

Notre adaptation devra, en premier lieu, se traduire par l'amélioration de nos performances tant au niveau des institutions que de notre capacité à réaliser une véritable inclusion économique et sociale.

Nous franchirons cette nouvelle étape en libérant les énergies et l'immense potentiel de nos compatriotes dans l'ensemble du pays. Par l'implication d'un plus grand nombre de citoyens dans l'exercice des responsabilités locales, nous favoriserons, en particulier, la participation des jeunes et des fem-



Président Faure Gnassingbé

mes dans les régions et communes.

Unis par l'attachement à la patrie, animés d'une volonté commune et héritiers de la vision des héros de l'indépendance, ils seront les artisans de la réussite nationale.

Toutefois, chers compatriotes, cette réussite est au prix d'un renforcement du civisme et de la solidarité.

A cet égard je voudrais souligner, avec force, la nécessité de préserver en toutes circonstances la paix civile sociale dans notre pays.

Elle demeure la condition indispensable à la poursuite d'une volonté de progrès social. Nous nous sommes dotés de structures de concertation qui doivent favoriser des solutions constructives face aux difficultés qui peuvent apparaître dans le fonctionnement de notre démocratie.

Lorsque surviennent des désaccords, il est nécessaire que toutes les voies du dialogue soient recherchées. Il est important que les citoyens puissent trouver chez leurs interlocuteurs investis de

responsabilités l'attention et la disponibilité indispensables à la réduction des tensions. Il ne s'agit pas ici uniquement de la puissance publique : le milieu associatif et traditionnel, la société civile ainsi que les groupes sociaux, sont tous concernés par la quête constante de l'apaisement et la sauvegarde de l'intérêt général.

Il faut le reconnaître, notre société, comme tant d'autres, est traversée par des tentations de remise en cause des valeurs traditionnelles de morale collective et individuelle que notre culture nous enseigne et qui nous sont chères.

Seuls le patriotisme et l'unité nationale permettront de sauvegarder le respect mutuel et le comportement citoyen. Il ne faut jamais perdre de vue que chacun d'entre nous a sa part de responsabilité dans le bonheur de tous.

Cette approche collective qu'il faut promouvoir, nous conduit de surcroît, à préserver en toutes circonstances la souveraineté de notre nation. Elle s'accorde parfaitement avec les relations solidaires que nous entretenons avec les pays frères africains.

Elle se renforce avec la prise en compte des dangers qui menacent notre sécurité commune. Notre nation a payé le lourd prix du sacrifice de ses enfants dans cette lutte contre la barbarie.

Cette solidarité, dans ses aspects plus heureux, nous permet de consolider la cohésion de nos organisations régionales pour une politique concertée de nos investissements et l'intégration de nos marchés.

Au niveau intercontinental cet esprit d'indépendance qui nous anime nous a permis de nouer des relations fructueuses dans le cadre desquelles nous gagnons, chaque jour un peu plus, le respect de nos partenaires.

Notre politique d'ouverture, le professionnalisme de notre secteur privé sont des facteurs propres à encourager la venue de tous ceux qui souhaitent participer à notre développement dans le respect de nos règles. Notre position sur la scène internationale, il faut le souligner est principalement

le fruit de la sagesse de notre peuple qui a choisi le développement dans la paix et l'unité.

Toutefois, ces valeurs essentielles ne pourront se pérenniser sans satisfaire à une triple exigence : préserver nos acquis démocratiques, assurer la sécurité de notre peuple et veiller à l'intégrité de notre territoire national.

En ce 57^e anniversaire de notre accession à l'indépendance, je tiens donc, à nous convier, tous ensemble, à faire revivre et redonner chaque jour tout son sens à cette richesse acquise de haute lutte.

J'encourage nos forces de défense et de sécurité, qui accomplissent leur devoir dans des conditions parfois difficiles. Elles sont tout à la fois notre fierté et notre rempart. Je les invite à maintenir la discipline, le sens du dévouement et la culture de l'esprit républicain dans l'exercice de leur mission.

Bonne fête de l'indépendance et que Dieu bénisse notre cher Togo.

Amou /un forage du CDE Pentecôte d'Amou-Oblo inauguré

Suite de la page 2

tre pour leurs besoins, trois pour la vente de l'eau aux populations et un robinet pour les cuisinières dudit centre. Il vient résoudre le problème d'eau potable auquel les populations de ladite localité sont confrontées. (TG-217) d'Amou-Oblo, Eric Adjonor-Adanlété et le représentant du régent de cette localité, Atsuouéné Etienne ont remercié Dieu et le donateur avec ses églises partenaires qui ne ménagent aucun effort pour assurer le développement des enfants. Ils ont exprimé leur joie pour la réalisation de ce projet dont les travaux ont été exécutés en août 2016 par l'entreprise "Allez les Anges". Les intervenants ont promis une gestion saine de l'ouvrage. Un culte de dédicace du forage a été par



ailleurs célébré par le responsable de la région ecclésiastique d'Atakpamé, Apôtre Akponou Koffi dans l'enceinte de cette église. Le CDE d'Amou-Oblo qui compte actuellement plus de

deux cent trente-cinq bénéficiaires en son sein, est un centre d'accueil, de développement et de prise en charge psycho-sociale de l'enfant.

Textes réunis par ATOP

Libération

Bimensuel togolais d'informations générales d'analyses et de publicité
Récépissé N° 0527 / 08 / 01/2016 / HAAC

Siège: Kégué, derrière l'école Kélégougan

Directeur de Publication: Fana Kadoasso

Tél: 90 29 08 73 / 99 42 70 75 / 22 40 95 38

Rédaction:

K. Kévin, Kossivi Palley, Fana Kadoasso.

Mise en page: Benjamin K. Tchabi: 90 36 97 96

Imprimerie: Rad Graphic

Tirage: 2000 exemplaires

57^{ème} ANNI VERSAIRE DE L'ACCESSION DU TOGO À LA SOUVERAINETÉ INTERNATIONALE

Une célébration marquée par des lancements de travaux de construction et des inaugurations tout azimuts

Le Togo a célébré le 27 avril 2017 le 57^{ème} anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. Placé sous le thème « tous ensemble, maintenons le cap », cette célébration est un moment de joie et de communion. Pour cela, tout un programme alléchant a été concocté. Des prières et messes par ici, des lancements des travaux de construction, des inaugurations, des décorations par là, sans oublier l'allumage de la flamme de l'indépendance et le grand défilé militaire et civil qui est venu couronner cette célébration. Tout ceci a été fait par le président de la République Faure Essozimna Gnassingbé entouré des membres du gouvernement, des honorables députés à l'assemblée et des présidents des institutions de la République.

Lancement des travaux de construction de ponts sur les rivières Koumongou et Kara

Le ton des manifestations de la célébration du 57^{ème} anniversaire de l'indépendance du Togo a été donné par le lancement des travaux de construction de deux ponts sur les rivières Kara et Koumongou. La cérémonie s'est déroulée sur les bords du Koumongou (préfecture de l'Oti-Sud, à 500 km de Lomé). Il avait à ses côtés le Premier ministre Komi Selom Klassou et plusieurs membres du gouvernement. Les deux ouvrages (longs respectivement de 120 et 160 mètres) vont permettre de désenclaver de nombreux villages de la région. Le coût global du projet, est de 16 milliards de FCFA financés par l'Etat et l'Agence japonaise de coopération (JICA) pour une durée des travaux, 39 mois. Le gouvernement japonais, par l'intermédiaire de la



JICA, est très actif au Togo en matière d'aide publique au développement. Il a financé dans le passé des projets d'assainissement en milieu rural et participe pour 15 milliards de FCFA à la construction du nouveau port de pêche dont les travaux seront lancés dans quelques jours. Tokyo a offert un aide de 6 mil-

liards dans le cadre du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDEC). Le Japon s'est également déclaré prêt à construire un Backbone Lomé - Cinkassé afin de déployer l'internet haut débit sur l'ensemble du territoire par fibre optique.

Inauguration de e-gouvernement

La célérité des services publics désormais une réalité dans l'administration au Togo grâce au e-gouvernement. Le Chef de l'Etat Faure GNASSINGBE a procédé à l'inauguration solennelle dudit projet le lundi 24 avril 2017 à Lomé. En inaugurant le réseau e-gouvernement, le chef de l'Etat dote toute l'administration d'outils nécessaires pour sa modernisation. Ce projet lancé en 2014 et financé à hauteur de quinze milliards de francs CFA relie tous les services de l'administration à travers la fibre optique et l'internet à haut débit. Selon la ministre CINA LAWSON en charge de l'économie numérique, c'est un réseau de 250 kilomètres de fibre optique déployé par l'entreprise chinoise Huawei Technologies et relie 560 bâtiments publics notamment les ministères, les institutions, les établissements publics d'enseignement secondaire à Lomé, les centres hospitaliers et plus de 450 bâtiments administratifs. Le ministre des Postes et de l'Economie numérique a indiqué que le réseau EGouv va améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'administration pour assurer la délivrance de services de qualité. « Les administrations pourront se doter de téléphones IP pour émettre des appels gratuits entre elles. Ce réseau favo-

rise également une meilleure visibilité du Togo et de ses institutions sur internet depuis le portail www.togo.tg », a-t-elle précisé. Elle a souligné que le E-Gouv est l'infrastructure de base indispensable au développement ultérieur d'une multitude d'applications de e-administration, e-santé, e-sécurité, e-com-



merce entre autres. L'ambassadeur de Chine au Togo, M. Liu Yuxi, dont le pays a financé le projet, s'est réjoui des liens de coopération entre son pays et le Togo. Après la coupure du ruban, le Chef de l'Etat et les officiels ont visité le centre des opérations. Une connexion haut-débit de 100 mégabits par seconde pour assurer la fluidité. La seconde phase du projet va consister à relier l'ensemble des bâtiments publics et le reste du pays.

Inauguration des nouveaux locaux de l'OTR

Toujours dans le programme de manifestations marquant la célébration du 57^{ème} anniversaire de l'indépendance du Togo, le chef de l'Etat S E M Faure Essozimna GNASSINGBE a inauguré le lundi 24 avril 2017 le siège de l'Office Togolais des Recettes (OTR) à Lomé. Il avait à ses côtés le premier ministre Komi Selom

KLASSOU, le président de l'assemblée nationale Dama DRAMANI et des membres du gouvernement. Le dévoilement de la plaque et la coupure du ruban symbolique ont constitué



l'essentiel de l'inauguration. Cet édifice comporte 7 niveaux, et se dresse à côté des autres immeubles déjà existants. L'édifice est érigé sur une superficie de 1050 m². Il abrite plusieurs directions des sections des impôts et douanes, des salles de conférence et autres du personnel de l'OTR qui est issu des réformes de 2012 avec pour enjeu la création des conditions d'une croissance économique durable. Cette œuvre architecturale d'une valeur culturelle et économique, reflète les ambitions du développement des responsables du pays. Les réalisations du président de la République notamment l'acte d'inauguration vient confirmer l'engagement en faveur de l'émergence du Togo. Une vision dont la justesse est incontestable, a affirmé le ministre Gilbert BAWARA représentant son collègue de l'économie et des finances. L'OTR est désormais un cadre moderne qui permettra une meilleure mobilisation des ressources en vue du développement du Togo. Pour le commissaire général de l'OTR, Kodjo Adedze, « après trois années d'exercice, et fort de la confiance que placent en nous les plus hautes autorités de l'Etat, nous avons décidé d'orienter désormais notre vision vers l'innovation et les réformes et nous nous engageons à en faire notre profession de foi ». Il a annoncé les actions futures de l'OTR notamment la simplification du système fiscal

et douanier, l'augmentation du nombre d'institutions financières partenaires afin de rapprocher le guichet du contribuable, l'extension de la déclaration en ligne à tous les opérateurs économiques », a-t-il souligné. La cérémonie a pris fin par la visite des locaux de par le chef de l'Etat et quelques autorités.

Lancement des travaux de construction du nouveau port de pêche

C'est dans cette même foulée que les Travaux de construction d'un nouveau port de pêche ont été lancés le mardi 25 avril par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Le nouveau port de pêche est installé sur le site de Gbetsogbé situé à 30 kilomètres de Lomé. Il a une capacité d'accueil de trois cent (300) pirogues. En lançant les travaux du nouveau port de pêche moderne dont les travaux dureront 23 mois pour un coût total de 16,4 milliards de FCFA mobilisée par l'Etat togolais avec le soutien du Japon, le Président de la Répu-



blique et le gouvernement entendent ainsi relancer le secteur de la pêche quelque peu ralenti par la vétusté et l'impraticabilité de l'actuel port de Pêche. Celui-ci disposera de plusieurs quais dont un spécialement consacré aux pirogues de pêche et aux entrepôts frigorifiques. Rappelons que la pêche locale couvre 40% des besoins nationaux contribuant à 4% au PIB agricole et à 1,3% au PIB du pays. Près de 22 000 personnes sont impliquées dans le secteur halieutique et ces dernières font vivre au moins 150 000 personnes selon la Direction de la Pêche.

Plusieurs personnalités décorées par le Président de la République

En prélude à la Commémoration de la célébration, du 57^{ème} anniversaire de l'indépendance du Togo le jeudi 27 avril 2017, le chef de l'Etat, Faure Essozimna GNASSINGBE a décoré 357 personnalités, le mercredi 26 avril 2017. La cérémonie s'est déroulée sous la tente de l'hôtel Radisson Blu 2 Février. Sur les 357 personnalités décorées, 2 ont été élevées au rang de Commandeurs de l'Ordre du Mono. Il s'agit entre autre du Ministre Ouro Koura AGADAZI et du Commissaire général de l'OTR, Adedje Kodjo. Le Ministre Yark Damehane, de la sécurité et de la protection civile et 16 autres personnalités ont été décorés Commandeurs de l'Ordre national du Mérite; 4 ont été faites Commandeurs de l'Ordre Aca-

démique; 97 Chevaliers de l'Ordre du Mono; 41 officiers de l'Ordre du Mono. Bien avant l'arrivée du Président de la République, le Premier Ministre, M.



Selom Klassou a décoré quelques personnalités parmi les quelles les anciens ministres Koumalo Anaté et Djossou Semondji, le champion de boxe

Prince Lorenzo et les présidents des Universités de Lomé et de Kara, respectivement Dodzi Kokoroko et Komla Sanderle. La suite des décorations ont été faites par le Président de l'Assemblée nationale, M. Dama Dramani, le Ministre Esso Solitoki et le Président de la HAAC, M. Pitang Tchalla ont procédé aux décorations. Pour rappel, les distinctions honorifiques sont réservées aux hommes et femmes, civils, traditionnels et militaires pour leur dévouement à la cause nationale. Des décorations pour saluer « leurs mérites et leur dévouement au service de la Nation » a précisé le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

Le Togo rend hommage au père de l'indépendance Sylvanus Olympio

La soirée du mercredi 26 avril 2017 a été chargée d'émotions et de souvenirs dans le ca-



dre de la célébration du 57^{ème} anniversaire de l'indépendance du Togo. Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a procédé à l'ouverture du vernissage dédié à feu Sylvanus Olympio en présence de son fils, Gilchrist Olympio, président du parti d'opposition, l'Union des Forces de Changement (UFC). Cette exposition est une initiative de l'Ambassade

des Etats-Unis au Togo et du Haut-commissariat à la Réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRUN), qui entre dans le cadre du processus de réconciliation initié par les autorités togolaises. Gilchrist Olympio qui était aux côtés de Faure Gnassingbé, ont coupé le ruban symbolique ouvrant au public, l'exposition qui retrace à travers des photos, le voyage du Président Sylvanus Olympio aux USA en 1962. 'Nous sommes heureux de voir que des efforts sont faits pour réintégrer la mémoire de Sylvanus Olympio dans notre histoire', a déclaré Gilchrist Olympio, le fils du premier président togolais. L'exposition est ouverte au grand public jusqu'au 26 mai prochain dans le hall du Palais des congrès de Lomé.

LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE DU TOGO UNE FOIS ENCORE CÉLÉBRÉE DANS LA DIVISION

Faure Gnassingbé est-il incapable de rassembler les Togolais et de les réconcilier entre eux ?

Oubliée depuis longtemps au profit de 13 janvier, le 27 avril doit sa réhabilitation au Président Faure Essozimna Gnassingbé, qui à son avènement au pouvoir et pour des raisons d'apaisement social a dû supprimer certaines fêtes autrefois célébrées avec faste. La fête de l'indépendance du Togo a été donc réhabilitée au grand bonheur des Togolais qui ne se retrouvaient pas dans la célébration de celle baptisée « fête de la libération », et depuis lors, le 27 Avril est considérée comme une fête historique qui rassemble tout les Togolais quelques soient leurs bords politiques. Mais le hic, c'est que cette fête au lieu d'être une occasion privilégiée pour les Togolais d'être ensemble et la communier dans l'union, la concorde et la cohésion, est plutôt célébrée dans la division totale. Du coup des gens s'interrogent sur la capacité du Président de la République à réconcilier ce peuple avec lui-même.

C'est du moins la question que nombre d'observateurs de la vie politique de notre pays se posent. En effet, s'il est vrai que depuis son accession à la magistrature suprême de ce pays, le Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé a conjugué beaucoup d'efforts pour reconstruire le Togo à travers plusieurs réalisations qu'il faut mettre à son actif, la question de réconciliation n'est toujours pas au rendez-vous. Des tentatives pour réconcilier le peuple avec lui-même ont été vaines ou d'une moins rencontrent des réticences parfois même du refus catégorique d'une classe politique de l'opposition. Nous en voulons pour preuve la fête de l'accession du Togo à la souveraineté internationale qui, normalement devrait être une ultime occasion où les filles et fils de ce pays, quelle que soit leurs origines, ethnies, religion et courant politique de se retrouver ensemble aux côtés de leur Président est souvent et malheureusement célébrée dans la division. Le chef de file de l'opposition M. Jean-Pierre Fabre et son parti l'ANC n'ont jamais pris part à la célébration de cette fête aux côtés du Chef de l'Etat pour commémorer ensemble cet anniversaire importantissime pour notre pays. Du coup des langues se délient et beaucoup se posent la question de savoir à quoi cela est dû ? Est-ce à l'incapacité de Faure Gnassingbé à regrouper les togolais autour de lui et de les réconcilier entre eux ? Cette question, autant elle mérite d'être posée, autant elle trouve



aisément une réponse idoine.

Les efforts de Faure Gnassingbé pour réconcilier les Togolais

À son arrivée au pouvoir, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a montré sa bonne foi et sa volonté politique en posant les bases d'une véritable réconciliation nationale. Ce faisant, il a d'abord souhaité que les reliques du feu Sylvanus Olympio soit rapatriées en terre togolaise. Dans cette logique que quelques infrastructures et édifices du pays sont baptisés au nom du feu Sylvanus Olympio. C'est le cas par exemple du CHU-Tokoï,

baptisé désormais CHU Sylvanus Olympio. Ensuite, sur le plan des réformes, la bonne foi du Chef de l'Etat a commencé avec la mise en place de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation qui permis la création du Haut Commissariat pour la Réconciliation et le Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRN). Cette institution se démène chaque jour que le Bon Dieu fait pour réconcilier les Togolais entre eux. Et bien plus l'atelier des travaux de réflexion sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles initié par HCRRUN, organisé du 11 au 15

juillet 2016, à Lomé qui a réuni juristes, acteurs politiques, responsables d'organisations de la société civile et membres du gouvernement. A la suite de cet atelier, une commission de réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles de sept membres a été nommée par le numéro 1 togolais. Sur le plan de l'apaisement, le HCRRUN a entamé le processus d'indemnisation. Dans la foulée, le chef de file de l'opposition est nommé membre de la Commission de réflexion sur la décentralisation. Aujourd'hui, c'est un secret de polichinelle que toutes les commissions sont déjà à l'œuvre sur le terrain et le train de la réconciliation est en branle.

Les causes de la division et l'impossible réconciliation

Malgré tout ces efforts consentis par le premier des Togolais, l'opposition ne semble pas être dans cette dynamique. Elle remet plutôt en question toutes les initiatives prises par le Président de la République. Le chef de file de l'opposition Jean-Pierre Fabre ne s'est jamais associé aux festivités marquant l'accession de notre pays à la souveraineté internationale. Pendant que le Président de la République célèbre la fête de 27 avril avec une partie de la population, le leader de l'opposition, Jean-Pierre Fabre et son parti l'ANC organisent un autre événement. Vraisemblablement, la division est née de l'absence des réformes politiques dans le pays. Le leader de l'ANC accuse le pouvoir d'être de mauvaise foi et de refuser délibérément d'opérer les réformes politiques. Ce qui amène Fabre à boycotter toutes les manifestations officielles organisées par le pouvoir en place. Aussi, soutient-il que l'état des relations entre le parti au pouvoir, le gouvernement et l'ANC n'est pas de nature à permettre que l'ANC participe à ces manifestations officielles. « La majorité parlementaire à l'Assemblée natio-



nale a rejeté la proposition de loi de révision constitutionnelle, l'ambiance entre nous est marquée par trois (3) points assez graves : le rejet du candidat de l'ANC à la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), le renvoi des représentants de l'opposition à la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et surtout l'inculpation de certains membres du Combat pour l'alternance politique en 2015 (CAP 2015) dans le cadre de l'affaire des incendies des marchés de Kara et de Lomé », avait-il lancé. Il ajoute, « Moi je n'ai pas de temps à perdre. Je vais toujours à l'essentiel, c'est comme ça que je mène ma vie. Je ne crois pas que ma présence soit indispensable à ces manifestations. C'est irresponsable, puisque les hôpitaux végètent toujours dans de piètre état. Je ne m'associerai pas à ce genre de manifestation », avait-il conclu.

En réalité, la fête du 27 avril est la seule occasion où les Togolais doivent se retrouver indépendamment de leurs divergences politiques ou de leur appartenance ethnique ou régionale pour communier ensemble. Boycoter une telle fête c'est aussi boycotter son propre pays. Il est important que les hommes politiques transcendent leur divergence, qu'ils laissent leurs égos de côté pour se mettre ensemble pour bâtir le Togo, l'or de l'humanité.

Lavérité

FIN DES TRAVAUX DU FORUM NATIONAL SUR LE FONCIER AU TOGO

Des recommandations idoines pour une véritable sécurisation foncière

Le Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de vie, Me Fiatsuwo Kwadjo Sessenou, a clos, au nom du Chef de gouvernement Son Excellence, Selom Komi Klassou, les travaux du forum national sur le foncier, le vendredi 21 avril 2017 à Lomé. Le mode d'accès à la propriété foncière et cadre juridique et institutionnel du foncier au Togo ; les causes de l'insécurité foncière et gestion des litiges ; et le mode de gestion et le marché hypothécaire au Togo, ont fait l'objet de discussions et des échanges dans trois groupes.

Plusieurs recommandations dont 21 à court terme, 08 à moyen terme et 05 à long terme sont sorties de ces travaux de quatre (04). Les plus pertinentes feront objet d'intégration dans l'avant projet de loi relatif au nouveau code foncier au Togo.

À court terme, les assises ont recommandé entre autres : l'élaboration urgente d'une politique nationale foncière ; la mise en place urgente du cadastre polyvalent et d'un guichet unique du foncier ; la mise en réseau des différentes adminis-



trations concernées par la question foncière pour faciliter la circulation d'informations ; élaboration et révision des schémas directeurs des différentes loca-

lités ; rendre facile, rapide et moins coûteuse la procédure d'immatriculation (à cet effet toute parcelle non immatriculée ne doit plus faire objet de vente). A moyen termes il s'agira entre autres de créer une Direction générale de la conservation de la propriété et des droits fonciers, sous la tutelle du Ministère des Finances ; une direction générale du cadastre et des affaires domaniales. Il a été recommandé à long terme à l'Etat, la mise en place d'une politique de vulgarisation des textes afin de porter ceux-ci à la connaissance de la population ; le recensement de tous les domaines de l'état, les immatriculés et procéder à la régularité de toutes les expropriations passées.

Clôturant les travaux au nom du Premier Ministre Komi Selom Klassou, le Ministre Fiatsuwo Kwadjo Sessenou, s'est réjoui de l'état d'avancement des réflexions sur les défis et enjeux



liés aux problématiques foncières au Togo, vue la détermination des participants durant les travaux. Il a rassuré que les propositions formulées seront analysées afin de déterminer celles qui cadres avec les dispositions de l'avant-projet de code foncier et

domanial et celles qui méritent des actions spécifiques. Il a aussi rassuré de la volonté politique et de l'engagement du gouvernement sous la houlette du Chef de l'Etat à mener à bien la réforme foncière

La CNTT très préoccupée des conditions de vie et de travail des balayeuses

La Confédération Nationale des Travailleurs du Togo (CNTT) comme de son habitude se bat pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de ses affiliés en général et en particulier les balayeuses et balayeurs des rues du Togo. C'est dans ce cadre qu'elle a organisé une séance de formation à l'endroit des responsables des bureaux sectoriels du Syndicat National des Balayeurs et Balayeuses du Togo (SYNABAT), un syndicat affilié à grande centrale. Ils ont été outillés sur les notions de syndicat, techniques de négociations et en sécurité santé au travail. C'est la bourse du Travail de cette centrale à Lomé qui a servi de cadre à cette séance de formation le samedi 04 février 2017, en présence de Mme Françoise Simala, membre de la commission exécutive nationale, secrétaire confédérale chargée de l'éducation ouvrière. Celle-ci avait à ses côtés d'autres membres. La cérémonie d'ouverture et de clôture était présidée par El Hadj Okotan Lansanon, représentant le Secrétaire Général de la CNTT. La formation a porté sur la notion du syndicat, patriotisme et civisme, sécurité, santé au travail, protection sociale, techniques de négociations et l'importance des comités sectoriels du SYNABAT et fonctionnement. Après cette formation ceux-ci devront ensuite former à leur tour les autres membres de ce syndicat de base.



Table d'honneur, au micro, Mme Françoise Simala

La Confédération Nationale des Travailleurs du Togo (CNTT) a organisé une séance de formation à l'intention des secrétaires généraux des bureaux sectoriels du Syndicat National des Balayeurs et Balayeuses du Togo (SYNABAT), un syndicat de base affilié à cette centrale. L'activité a eu lieu le samedi 04 février 2017 à la Bourse du Travail à Lomé. Les participants ont été formés sur les notions de syndicat, techniques de négociations, sécurité et santé au travail. Au cours de la formation qui a duré une journée entière, ces secrétaires généraux venus des quartiers Agbalepedogan, Agoé, Adewui, Adidogomé, Bé, Baguida et Kodjoviakopé-Nyékoukpé ont suivi quatre communications. La première a porté sur la notion du syndicat, patriotisme et civisme ; la deuxième communication était axée sur la sécurité, santé au travail et protection sociale, la troisième communication a concerné les techniques de négociations et la quatrième communication a tourné autour de l'importance des comités sectoriels du SYNABAT et fonctionnement. Lors de cette séance de formation, les membres des bureaux sectoriels du Synabat ont été entretenus sur la Mutuelle de santé instituée par la CNTT pour alléger les peines des militants en évitant la prise des médicaments frelatés ou médicaments de rue selon les premiers responsables, la mutuelle a commencé ses activités dans le mois de novembre 2016. L'adhésion et la souscription est de 11000 francs CFA payables en trois tranches, selon les responsables de la CNTT.

La force d'un syndicat résidant dans les cotisations, les formateurs ont à l'occasion, invités les membres des bureaux sectoriels à cotiser régulièrement pour le bon fonctionnement de leur syndicat et partant de leur centrale syndicale Cntt. Des conseils allant dans le sens de l'hygiène et de la propreté, la méthode de travail pour éviter des accidents, le port de gilet, la protection sur les lieux de travail, bref des conseils pour se maintenir en santé leur ont été pro-

digés au cours de cette formation. Les participants ont été exhortés à l'amour du travail et à la conscience professionnelle. En dehors de la formation qui a porté essentiellement sur le syndicalisme, les participants ont été aussi sensibilisés sur le civisme et la citoyenneté. Le respect du feu tricolore, la montée

nous travaillons pour le pays et non pour un individu. Nous travaillons dans des conditions très pénibles. En cas d'accident personne ne vient à votre secours. Si l'auteur de l'accident est gentil, il vous conduit à l'hôpital et il paie les premiers soins et il part. Et vous êtes laissé votre triste sort. Nous ne disposons



Défilé du 1er mai du SYNABAT 2016 (archives)

du drapeau, le jet des ordures ménagères dans les caniveaux sont entre autres enseignements donnés aux participants. Une formation riche en enseignement que les participants ont unanimement salué. Les membres des bureaux sectoriels ont cependant relevé les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur profession, notamment les insultes, le manque de respect à leur égard par les usagers de la route, manque de panneau de signalisation, de cache-nez, du matériel de travail et de protection. Ils ont de ce fait sollicité le concours des responsables de la CNTT et surtout les plus hautes autorités du pays afin qu'ils prennent en compte leurs préoccupations. « Je suis balayeuse, sur notre lieu de travail, les conducteurs de taxi-moto nous embêtent. Lorsque nous posons les panneaux, ils les dégent avec leurs pieds. Un jour un conducteur a osé nous demander pour qui nous travaillons alors que Eyadema est mort ? Nous lui avions répondu que

pas du matériel de travail. C'est pourquoi nous souhaitons qu'on améliore nos conditions de vie et de travail en valorisant surtout notre profession », a déclaré Mme Kilikou Holibayéna, SG de SYNABAT. « Nous sommes des balayeurs et balayeuses. Je suis balayeuse parce que je veux rendre propre ma ville et partant mon pays. C'est pour cela que j'ai choisi ce métier. On dit souvent qu'un corps saint dans un environnement sain, alors je veux maintenir cet environnement saint pour épargner mes compatriotes des maladies. Mais sur nos lieux de travail, nous rencontrons d'énormes difficultés liées au manque du matériel de travail, tel que les balais, cache-nez, les panneaux. Le salaire, quand bien même il est insignifiant, il est aussi irrégulier. Par exemple pour un salaire de 15 000 francs, on nous paie parfois 10 000 francs CFA par mois et ces 10 000 francs tombent difficilement. Nous enregistrons des arriérés de salaire allant de trois à quatre mois. Bien plus, nous ne sommes pas assurés et par

conséquent si quelque chose nous arrive nous ne sommes pas couverts. C'est pourquoi, nous voulons attirer l'attention du gouvernement sur notre existence. Nous voulons les faire savoir que le travail que nous faisons, nous le faisons pour le bien du pays, pour cela il faut qu'il se préoccupe de notre situation déplorable et nous trouver des solutions idoines. Nous sollicitons également le concours du Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé

cette initiative, et pour cette détermination à vouloir aller en avant pour ainsi être à la hauteur et mieux accomplir leurs tâches. A travers cette séance de formation, dit-il, les membres de Synabat voudraient être bien outillés pour mieux servir la nation, étant donné que leur profession consiste à rendre propre le pays et assurer la santé des citoyens. Cependant, précise-t-il, en le faisant, ils ne doivent pas perdre de vue leur propre santé. C'est pourquoi, il leur a demandé de se prémunir du matériel de protection au cours de leurs activités de salubrité. C'est en cela d'ailleurs que revêt l'importance de cette formation. Pour cela, il leur a demandé de prêter une attention soutenue afin qu'au sortir de cette séance qu'il ait satisfaction à tous les niveaux et que les enseignements reçus soient partagés avec les autres membres qui n'ont pas eu la chance d'être à cette rencontre. Enfin, El Hadj Okotan a remercié au nom du SG de la CNTT, les participants pour la discipline qui a régné tout au long de la formation.

Rappelons que cette formation intervient dans un contexte où les balayeuses de nos rues traversent des moments très difficiles liées surtout au salaire dérisoire et des arriérés de paiement. C'est dans ces conditions que le Secrétaire Général de la CNTT M. Yves Agui Palanga, s'est fait le porte-parole de ces femmes qui rendent notre capitale propre. Ainsi lors de la remise du cahier de charge au gouvernement au cours de la fête du 1^{er} mai 2016, il y a eu un an, il n'a pas manqué de souligner les mauvais traitements que subissent les balayeurs et balayeuses qui rendent coquette notre capitale. Il a, à cette occasion demandé au gouvernement de prendre à bras le corps les préoccupations de celle et ceux qui ont en charge la propreté de notre pays. « Malgré les journées Togo Propre » de ces deux dernières années notre capitale n'est pas propre. La mairie de Lomé et CECO BTP ont bien fait d'engager les balayeuses de rues pour l'entretien des voies publiques. Malheureusement elles ne sont pas payées pour les services rendus. Des mois d'impayés s'accumulent, faisant des balayeuses des laissés-pour-compte. La grogne se fait entendre dans leurs rangs. L'ensemble des syndicats s'offusquent d'un tel traitement qui n'honore pas ces employeurs. Nous engageons ces deux employeurs à faire diligence pour le versement sans délai des rémunérations convenues afin que le visage de notre capitale retrouve la beauté de « LOMÉ LA BELLE » d'autrefois », avait-il expliqué. La CNTT et son Secrétaire Général ont été de tout temps les grands défenseurs des agents du secteur informel. Ils ont mené des actions pour une protection sociale de cette couche socio-professionnelle, sa formation professionnelle ne serait-ce de courte durée et son accès au microcrédit. Bref cette centrale lutte pour l'épanouissement des membres de l'économie informelle. Vivement que M. Yves Agui Palanga continue sur cette lancée pour sortir de l'ornière cette corporation

INAUGURATION D'UN SIÈGE ULTRAMODERNE POUR L'OTR

Le concepteur Gilbert Limazié rend un vibrant hommage au Président Faure Gnassingbé

Dans le souci d'offrir un cadre confortable et sécurisé pour le bon fonctionnement de l'Office Togolais des Recettes (OTR) et pour une meilleure optimisation de la collecte des recettes fiscales et douanières au Togo, l'institution vient de se doter d'un nouveau siège. C'est le Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé qui a procédé à l'inauguration de ce joyau le lundi 24 avril 2017 à Lomé. Ce chef-d'œuvre flamant neuf et dont la structure architecturale force admiration est l'œuvre d'un jeune togolais, architecte de profession dont l'expertise, la technicité et l'esprit d'ingéniosité ne sont plus à démontrer. Dans son intervention, M. Gilbert Limazié a rendu un vibrant hommage au Président de la République dont la vision pragmatique a permis la réalisation de cet immeuble d'une immensité sans pareille.

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a procédé à l'inauguration des recettes fiscales du Togo, les impôts et la douane. L'OTR est une grande

pertise pour sortir cette structure architecturale qui fait non seulement la fierté des occupants qui sont les agents de l'OTR mais aussi la population togolaise qui lui voue une admiration. L'immensité de l'homme et la présentation de l'ouvrage ont retenu l'attention du public sur les innovations apportées sur le plan architectural pour mieux répondre aux exigences du moment. Le concepteur de cette grande structure ultramoderne qui surplombe les autres immeubles du nouveau quartier administratif, a loué le mérite et

diqué. Pour Gilbert Limazié, c'est donc logiquement que l'immeuble siège de l'OTR prend toute sa dimension. Il trouve sa place dans cette dynamique, celle d'être au mieux au service du contribuable des pôles urbains du pays. Dans la présen-

plexe abrite, entre autres, le commissariat des impôts, une partie des services du commissariat général et des services généraux et une salle de conférence centrale. Le patio central qui a une position stratégique permet un éclairage zénithal



M. Limazié livrant son discours

guration du siège de l'OTR le lundi 24 avril 2017. Il avait à ses côtés, le Premier Ministre, le Président de l'Assemblée Nationale et le Commissaire Général de l'OTR. En inaugurant ce joyau, il a marqué son adhésion à la politique de réformes fiscales qu'il a enclenchées depuis son arrivée au pouvoir et matérialisée par la création le 10 décembre 2012 de cet office pour fusionner les deux régies

institution et à ce titre il fallait une structure à sa taille. D'où se pose le problème d'un architecte rompu à la tâche pour relever ce défi. Il n'a pas fallu chercher de midi à quatorze heures pour le retrouver. Gilbert Limazié, architecte de renommée, véritable concepteur qui a déjà fait ses preuves dans le pays et ailleurs a mis son intelligence, doublée d'une technicité hors paire et de son ex-

la vision du Chef de l'Etat qui, de par sa clairvoyance a su transformer le Togo en le modernisant. « Depuis quelques années, l'OTR, l'un de ces outils, né de votre management visionnaire pour accompagner l'émergence de notre pays... partout dans ce quartier de Lomé 2, on trouve les marques durables de la transformation de notre ville et partant celle de tout le pays », a-t-il in-

tation donc des caractéristiques de l'immeuble, l'architecte concepteur, M. Gilbert Limazié a mis l'accent sur les travaux architecturaux et techniques forts du bâtiment comme l'ascenseur panoramique en façade, qui est un élément important du projet composé de 3 cages d'escaliers disposant de porte coupe-feu et 3 ascenseurs.

Présentation de l'immeuble L'immeuble inauguré s'inscrit dans un projet à quatre étapes. Il a une emprise au sol d'environ 1050 m2 et s'élève sur sept niveaux. Il comprend un rez-de-chaussée, cinq étages et un sous-sol, avec une superficie totale exploitable cumulée de 7250m2 environ sans les aménagements extérieurs. L'ancien bâtiment de l'OTR d'une superficie d'environ 2900m2 ajoutée à ce nouvel immeuble porte à plus de 10500 m2, le total des locaux de l'OTR. Ce com-

avec une ventilation naturelle optimum du bâtiment. Le bâtiment dispose d'une alimentation de type haute qualité avec un transformateur de 1250kva secouru d'un groupe électrogène de 1000 kva. L'immeuble est également intégré au projet de liaison en Fibre optiques et au E gouv qui relie tous les bâtiments du site.

Somme toute l'immeuble inauguré est un bon cadre pour mieux mobiliser les recettes. Promouvoir l'économie nationale par une politique fiscale attractive, mettre à la disposition du gouvernement togolais, les recettes fiscales et douanières collectées pour améliorer les conditions de vie des populations à travers les infrastructures socioéconomiques.

Hervé Akpaï

LE MINISTRE IHOU ATTIGBE YAOVI DE L'INDUSTRIE ET DU TOURISME

Tout sur le parcours de l'homme

Le nouveau ministre de l'Industrie et du Tourisme, M. Yaovi Attigbe Ihou, a pris fonction depuis. C'était à l'issue d'une cérémonie de passation de service qui s'est déroulée à la SAZOF, à Lomé en présence de diverses personnalités et du personnel dudit ministère.

Le nouveau ministre de l'Industrie et du Tourisme, M. Yaovi Attigbe Ihou, s'est confortablement installé dans son ministère. Mais avant qu'il ne devienne maître des lieux, une cérémonie de passation de service entre le ministre Bernadette Essozimna Legzim-Balouki et le nouveau ministre de l'Industrie et du Tourisme, Ihou Attigbe Yaovi a eu lieu le mardi, 04 avril à Lomé. En passant le témoin au nouveau locataire des lieux, la ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur privé, Mme Bernadette Essozimna Legzim-Balouki, tout en remerciant le chef de l'Etat pour lui avoir confié la direction de ce département depuis le 15 juin 2015, a félicité son collègue Ihou pour sa nomination à ce poste stratégique. Elle a souligné que le chantier est grand et beaucoup de défis restent à relever. " Nous

avons commencé des chantiers que nous allons à l'instant vous léguer pour la poursuite. Le tourisme a besoin de vous, ainsi que l'industrie. Nous vous souhaitons beaucoup de courage et nous vous disons de compter sur notre disponibilité à vous accompagner dans votre exaltante mission ", a ajouté Mme Legzim-Balouki.

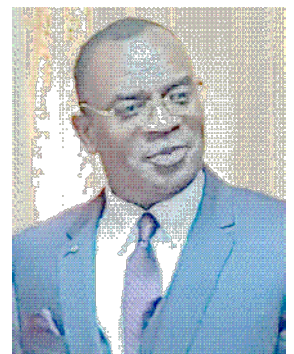
Prenant la parole, le nouveau ministre de l'Industrie et du Tourisme, M. Yaovi Attigbe Ihou, a relevé pour sa part, que le chef de l'Etat, en le nommant à ce poste, a une vision du développement de l'industrie et des aspects touristiques. Car, selon lui, quand on parle de l'industrie et du tourisme, ce sont deux secteurs porteurs d'emplois pour la jeunesse. " Nous allons essayer de rendre ces structures plus dynamiques, afin d'offrir un cadre motivant pour la jeunesse

togolaise. Je voudrais m'assurer que l'ensemble du personnel va m'accompagner pour relever les défis qui se posent à ce département ", a précisé le ministre Ihou. Aujourd'hui, il nous plaît de revenir sur le parcours de l'homme.

Tout sur le nouveau ministre de l'Industrie et du Tourisme

Nommé le 31 mars 2017, par le chef de l'Etat, le nouveau patron du ministère de l'Industrie et du Tourisme, M. Yaovi Attigbe Ihou, est né le 31 décembre 1956. Il est titulaire d'un doctorat du 3e cycle en Sciences Economiques, mention " Monnaie Finance Banque ", obtenu à l'Université de Grenoble (France) en 1987. Il est également diplômé de l'Institut Technique de Banque (ITB). Il a occupé plusieurs fonctions dans son cursus professionnel. Recruté par l'Union Togolaise de Banque (UTB), il fut directeur de l'Interaction et de la Trésorerie

au sein de ladite banque en 1996. De 1998 à 2003, M. Ihou a dirigé la société Togo Télécom. Il fut également directeur général de l'Union Togolaise de Banque (UTB) de janvier 2004 à juin 2016. M. Yaovi Attigbe Ihou est marié et père de 4 enfants. Homme politique, le nouveau ministre de l'Industrie et du Tourisme est membre du parti Union pour la République (UNIR), il est l'actuel coordonnateur de son parti dans la préfecture de l'Amou. En 2015, il a été tête de liste aux élections législatives et à l'occasion son parti l'Union pour la République (UNIR) a décroché les trois sièges à pourvoir. Il a été donc élu député à l'issue de ce scrutin. En 2015, il est nommé coordonnateur de son parti dans la préfecture au scrutin présidentiel. C'est donc sous sa direction que la préfecture a fait un score honorable, ce qui a contribué énormément à la victoire de son candidat Faure Essozimna Gnassingbé sur le plan national. Sa nomination à ce poste sonne



M. Yaovi Attigbe Ihou, ministre de l'Industrie et du Tourisme

comme une récompense faite par le Chef de l'Etat aux populations de la préfecture de l'Amou qui ne souhaitaient pas mieux. Mais au-delà de cette récompense c'est aussi une invite à lui adressée à mieux mobiliser la base pour les échéances à venir en vue de donner au parti d'autres victoires plus éclatantes. Bon vent au ministre Yaovi Attigbe Ihou.

La rédaction

57ÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU TOGO

Un imposant défilé civil et militaire a marqué l'apothéose des festivités



Le Togo commémore les 57 ans de sa souveraineté internationale sur toute l'étendue du territoire national. Après les offices religieux chrétiens et musulmans, et l'enchaînement des inaugurations des nouvelles infrastructures, un défilé militaire et civil a marqué l'apothéose, l'événement en toute beauté le jeudi 27 avril 2017 à Lomé.

Il s'est déroulé à la place de fête de Lomé II en présence du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, entouré du Premier ministre Komi Selom Klassou, du Président de l'Assemblée nationale, des présidents des institutions de la République, des membres du gouvernement, des autorités politiques et administratives, des chefs traditionnels et d'une foule en liesse. Ce sont les militaires qui ont donné le ton suivi du défilé

civil. Le Président de la République Faure Gnassingbé a présidé le défilé civil et militaire en présence du Premier Ministre, du Président de l'Assemblée Nationale et de tout le gouvernement, des présidents des institutions de la République, des membres du gouvernement, des autorités politiques et administratives, religieuses, des chefs traditionnels, et d'une foule immense qui a fait nombreux le déplacement pour suivre la manifestation qui s'est déroulée à la Place des Fêtes de la nouvelle Présidence.

Le défilé a démarré aux environs de 9 heures. Après l'arrivée du chef de l'Etat en compagnie du chef de l'état-major général des Forces Armées Togolaises (FAT), Général Félix Abalo

Kadanga, dans une voiture de commandement et le feu vert donné par Faure Gnassingbé, chef suprême des armées, au lieutenant Apédo Kodjo Ekpé, commandant des troupes, le Régiment para-commando (RPC) le bal a été donné avec le défilé militaire. Se sont succédés sur la piste, les troupes aéroportées, les parachutistes commandos et le Régiment commando de la garde présidentielle (RCGP).

Le premier régiment d'infanterie a été suivi par les écoles et troupes paramilitaires à l'instar des élèves de l'Ecole de formation des FAT (EFOFAT), de l'Ecole du service de santé des



notamment les sapeurs-pompiers, la douane, les corps des eaux et forêts, la réserve opérationnelle, le régiment de

logistique, les lance-roquettes multiples etc. Pendant 2 heures d'horloge, les troupes d'élite de l'armée, les différents corps (armée de terre, de l'air, Marine, gendarmerie, pompiers, ...) sont passées devant la tribune présidentielle dans un ordre impeccable et sous des tonnerres d'applaudissements. Les troupes motorisées et le survol par les appareils de l'armée de l'air ont battu l'enthousiasme la foule venue nombreuse.

Après la prestation des corps habillés avec pour toile de fond la démonstration de leurs arsenaux militaires, ce fut au tour des civils. Les groupes folkloriques de toutes les régions du pays, les associations, les universités et écoles etc... ont également défilé devant la tribune officielle. Le traditionnel défilé a pris fin vers 12 heures avec le départ du Président de la République.

La Rédaction



armées de Lomé (ESSAL) et de l'Ecole militaire Eyadéma de Tchitchao. La police nationale a pris le relais et laissé la place aux gardiens de sécurité du territoire,

reconnaissance et d'appui et les troupes motorisées comme les antiaériens, les véhicules équipés, les éléments de soutien

53ème conseil d'administration de la BIDC



La Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) a tenu son 53^{ème} conseil d'administration le mercredi 26 avril 2017 à son

siège à Lomé. La rencontre a permis d'adopter le rapport de la 52^{ème} réunion et de faire le bilan des activités de l'année écoulée afin de poser les jalons des



perspectives de l'institution.

Pour le président de la BIDC, Bashir IFO, son institution a enregistré une nette amélioration

que ce soit dans l'engagement ou dans le décaissement de fonds. La BIDC sert quelques 300 millions de citoyens de la CEDEAO, un lendemain meilleur

s'offre à l'Afrique de l'Ouest, a-t-il expliqué. En termes d'engagement nets cumulés, la banque a multiplié par 7,36 fois le volume de ses engagements sur treize années d'activités. Depuis le 10 octobre 2016, la banque a renforcé ses fonds propres soit environ 1,5 milliard de Dollars US. Ce capital est détenu à 70% par les Etats membres de la CEDEAO et les 30% restant sont ouverts. Au Togo, outre la réhabilitation des structures médicales dont le CHU Sylvanus Olympio, la BIDC finance la réhabilitation du corridor Lomé-Cinkassé-Ouagadougou et des projets agricoles. Notons que 43 projets au Togo sont approuvés par la BIDC dont 35 déjà signé pour un montant de 127, 71 milliards de F CFA.

Source: Radio Lomé